



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE POUR LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

a.s.b.l. à caractère scientifique

Un moyen de faire respecter le droit communautaire par les États membres et par les institutions communautaires est la possibilité d'introduire un recours en manquement devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE).. Parmi les quelques 4.000 recours introduits depuis 1952 se trouve un grand nombre des recours en matière de l'environnement.

M. Johann SCHOO, ancien directeur au Service juridique du Parlement européen, va présenter un exposé sur le droit de l'environnement dans la jurisprudence de la Cour de justice. Après une introduction sur la jurisprudence récente en la matière, il va se pencher sur les recours en manquement contre les États membres et les moyens mis à la disposition de la Commission et de la Cour de justice pour faire appliquer le droit de l'Union Européenne.

Comme à l'accoutumée, l'exposé sera suivi d'un repas ainsi que d'un débat sur le sujet.

(Durée totale: env. 1 ½ - 2 heures).

«Les recours en manquement en matière de l'environnement devant la Cour de justice de l'UE»

Conférencier :

M. Johann SCHOO

Ancien directeur au Service juridique du Parlement européen

Lieu :

Restaurant-brasserie "Le Mansfeld", 3, rue de la Tour Jacob, Luxembourg - Clausen

Date - heure :

Judi 11 octobre 2012, à 12h15 (12h15 accueil / 12h30 exposé / 13h00 déjeuner&débat)

Frais :

40 EUR, (Prix du déjeuner)

Inscription :

Les personnes qui désirent participer sont priées:

- de renvoyer le formulaire d'inscription à l'Association luxembourgeoise pour le Droit de l'Environnement, 15, rue St. Ulric, L-2651 Luxembourg (Fax 46 25 51 / E-mail info@alde.lu), au plus tard pour le 9 octobre 2012;
- de virer les frais de participation au CCP LU06 1111 1216 7234 0000 avec la mention "Déjeuner-débat" et le nom du/des participant(s).

A. L. D. E., 13-15 rue St Ulric, L-2651 Luxembourg, Tél 621 377 800, Fax 46 25 51, E-mail: info@alde.lu,
www.alde.lu, ASBL à caractère scientifique (Mémorial C 1994 - p. 16.686)

CCPL IBAN LU06 1111 1216 7234 0000

L'ALDE est agréée par le Conseil de l'Ordre pour la dispense de formations dans le cadre de la formation permanente des avocats.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Déjeuner-débat du 11 octobre 2012

« Les recours en manquement en matière de l'environnement devant la Cour de justice de l'UE »

Restaurant-brasserie "Le Mansfeld", 3, rue de la Tour Jacob, Luxembourg - Clausen

À renvoyer à l'Association luxembourgeoise pour le Droit de l'Environnement, 15, rue
St. Ulric, L-2651 Luxembourg (Fax 46 25 51 / E-mail: info@alde.lu), au plus tard le 9
octobre 2012

Nom et prénom :

Adresse :

.....

Tél. : Fax :

e-mail :

s'inscrit au déjeuner-débat du 9 octobre 2012

a viré le montant de 40 EUR sur le compte LU06 1111 1216 7234 0000 de l'A.L.D.E.

Date : Signature :